

Monsieur le Président, nous devons au cours de cette session, mettre en place les mécanismes qui permettront d'élaborer une nouvelle Stratégie du développement international pour la Troisième Décennie du développement. Nous avons là une chance unique de prouver que les Nations Unies peuvent toujours être utiles. Ou bien nous profitons de cette chance, ou bien nous laissons nos délibérations se perdre en discours vains et stériles qui mineront la bonne volonté de ceux qui doivent donner et aggraveront l'amertume de ceux qui doivent recevoir. Choisissons dès maintenant le premier parti.

### Droit de la mer

Depuis la dernière fois que j'ai pris la parole devant cette Assemblée, d'importants événements se sont produits en ce qui concerne la Conférence sur le droit de la mer. Cette conférence historique illustre très bien certains des meilleurs et certains des pires aspects des délibérations et des mécanismes des Nations Unies. Pourtant, sans l'ONU, il fait peu de doute que la gestion et la maîtrise des océans et de leurs ressources auraient dégénéré jusqu'à l'anarchie la plus totale. Cette conférence est donc une des grandes réalisations de l'ONU, tout à l'honneur de ses promoteurs et de ceux qui y participent. Mais le problème, c'est qu'elle progresse avec une lenteur désespérante.

Au cours des douze derniers mois, de nombreux pays, dont le Canada, ont étendu à 200 milles de leurs côtes leur juridiction sur les ressources biologiques de la mer. S'il est vrai que cette mesure repose sur la volonté commune manifestée par les Etats dans les projets de texte présentés à la Conférence, il est vrai également qu'avant d'en arriver là, de nombreux stocks de poissons s'étaient dangereusement épuisés, certains éléments vitaux de l'industrie mondiale de la pêche étaient menacés et de graves conflits éclataient entre des pays traditionnellement amis.

Il y a certes, des raisons légitimes et complexes qui expliquent pourquoi les négociations ont été si difficiles. On ne peut cependant nier le fait que les vieilles habitudes et les vieux modes de comportement sont difficiles à abandonner et que, comble d'ironie, c'est en agissant avant la conclusion de la Conférence que le Canada et les pays qui l'ont imité ont donné meilleure figure aux Nations Unies et rehaussé la valeur incontestée de la Conférence. J'espère que cette leçon imprimera à tous les participants à la Conférence le sentiment qu'il faut de toute urgence mener à bonne fin les importants travaux qui restent. Il nous a fallu dix ans pour en arriver là où nous sommes, et à moins qu'un régime international négocié n'entre en vigueur à très brève échéance, nous risquons de voir nos efforts annulés par une série d'interventions unilatérales.